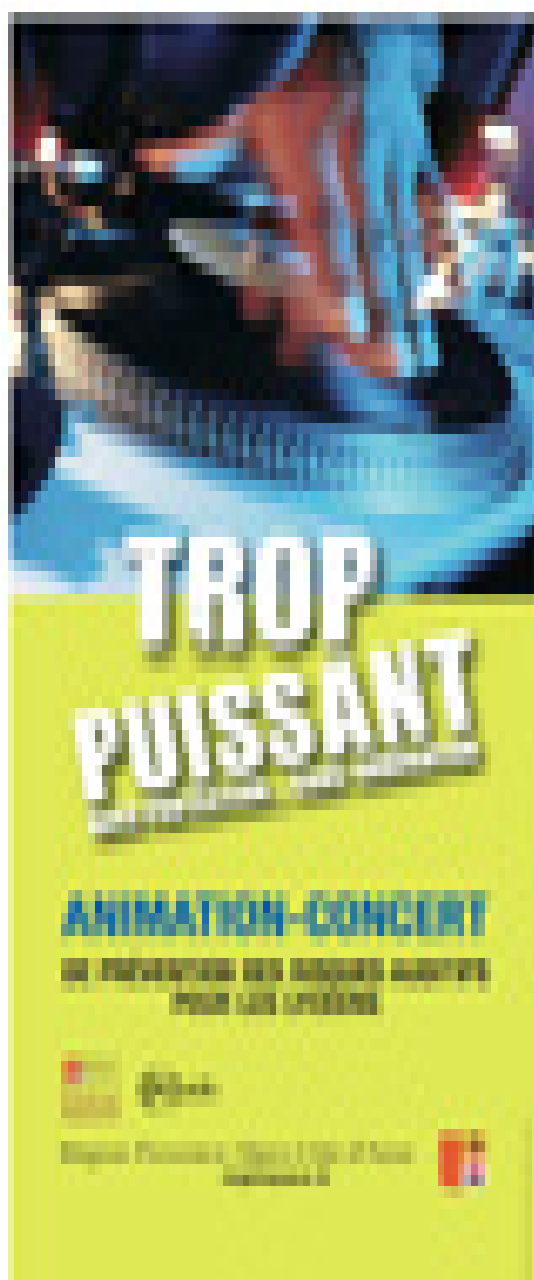


# DOSSIER DE PRESSE

## Tournée Trop Puissant 2011



Provence-Alpes-Côte d'Azur, *notre région*



# SOMMAIRE

## Invitation Presse

### Présentation de l'opération « Trop Puissant »

#### Outils pédagogiques

- Un livret pédagogique de sensibilisation aux risques auditifs
  - Un Dvd
  - Un Flyer
  - Une Affiche
- Des bouchons d'oreilles

### Dates et lieux de la tournée des « animations concerts »

#### Présentation des groupes intervenants

- M!ura (rock)
- No More Babylon (reggae)

### La Région aux côtés des jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Dans le domaine de la Culture
- Dans le domaine de la Santé et de la Prévention
  
- Le soutien de la Région aux musiques actuelles

### La Régie Culturelle Régionale

#### Les partenaires de l'opération :

- Académie d'Aix-Marseille
- Académie de Nice
  
- L'association URAPEDA (Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs)
  - L'ARCADE
  
- La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts
- L'Association Régionale des Directeurs des CFA de Provence-Alpes-Côte d'Azur





## INVITATION PRESSE

### Dispositif régional « Trop Puissant » 2011 : Prévenir les risques auditifs chez les jeunes

Depuis 2002, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur met en place la tournée « **Trop puissant** » à destination des lycéens et des apprentis de la région. **Cette tournée, qui se décline sous forme d'animations-concerts, vise à sensibiliser le jeune public aux risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute des musiques amplifiées. Pour cette 9<sup>ème</sup> édition, 27 séances sont prévues et se dérouleront, du 6 janvier au 11 février 2011.**

**Sophie Degioanni, Conseillère régionale**

**présente au cours d'un point presse**

la 9<sup>ème</sup> édition de la tournée « Trop puissant »

**Lundi 07 Février 2011 à 15h45**

**Salle du Grès – Boulevard Léo Lagrange - Martigues (13)**

Ce point presse sera précédé d'un concert du groupe M !ura (rock) à 14h en présence de 100 élèves des lycées Jean Monnet de Vitrolles, Henri Leroy de Port de Bouc et du CFA Henri Roi Tanguy de Port Saint Louis du Rhône.

**Objectif de ces séances : permettre aux jeunes lycéens et apprentis de mieux appréhender leur environnement sonore tout en prenant conscience des risques que peut entraîner une exposition prolongée aux décibels. Cette tournée vise notamment à leur apprendre que :**

- ➔ **1 jeune sur 8** en France est atteint de déficience auditive, notamment due à une écoute musicale longue et à un niveau sonore élevé.
- ➔ **15 mn** suffisent pour mettre en danger ses oreilles si le volume de son baladeur est à fond.
- ➔ Le niveau sonore dans une discothèque est le même que le bruit d'un marteau piqueur !
- ➔ Porter des **bouchons d'oreilles** pendant les concerts suffit à se protéger efficacement.

Cette opération dont la réalisation a été confiée à la Régie Culturelle régionale, concerne 68 établissements régionaux (lycées et CFA). Elle est mise en œuvre en partenariat avec les Rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, la **DRAAF** (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts de Provence-Alpes-Côte d'Azur), **l'ARCADE** (Pôle Régional des Musiques Actuelles), **l'ARDIR** (Association Régionale des Directeurs de Centre de Formation et Apprentis de la région) et l'association **URAPEDA** (Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs).

Comptant vivement sur votre présence,  
Bien cordialement.

**Contact presse :** Valérie Miletto-Piras – [vmiletto@regionpaca.fr](mailto:vmiletto@regionpaca.fr) – 06.80.24.59.96



# L'OPERATION TROP PUISSANT..

## EN QUELQUES POINTS CLES

Trop Puissant est une initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a confié à la Régie Culturelle Régionale, depuis 2002, la mise en œuvre d'une campagne de prévention des risques auditifs, liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées, auprès des lycéens et des apprentis de la région.

Le programme national de sensibilisation et d'information pour une bonne gestion sonore, en application du Décret bruit du 15 décembre 1998, vise à favoriser une modification des comportements aussi bien au niveau des professionnels que des publics jeunes.

### → Objectif : mieux gérer son environnement sonore ...

Dans un contexte marqué par :

- L'augmentation de l'écoute et des pratiques musicales en particulier chez les jeunes.
- L'augmentation des niveaux sonores émis par les chaînes d'amplification tant en situation de répétition musicale ou d'écoute de baladeurs que dans les concerts et les discothèques.
- La méconnaissance des risques et des méthodes de prévention chez les personnes exposées.

### ... pour préserver le plaisir de l'écoute.

Première pratique culturelle des jeunes, les musiques amplifiées, à haut niveau sonore, peuvent provoquer des lésions irréversibles sur l'appareil auditif.

Il s'agit donc de :

- Sensibiliser les lycéens et les apprentis aux risques liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées et à l'exposition aux décibels.
- Amener les jeunes à adapter leurs comportements et à mieux gérer leurs pratiques musicales au quotidien.

### → Une tournée régionale auprès de 3648 lycéens et apprentis

- CFA et lycées participent à l'opération 2011
- **27 « animations-concerts » sont programmées du 06 janvier 2011 au 11 février 2011.**
- Une séance dure **1h45** et accueille en moyenne **130 élèves.**
- Les animations-concerts ont lieu au sein des structures de diffusion et/ou scènes de musiques actuelles.

### → L'animation des séances

- Deux groupes régionaux animent les séances en alternance : **No More Babylon (reggae)** et **M!ura (rock)**. Ces groupes ont été sélectionnés pour leur capacité au dialogue avec un public jeune et leur volonté d'implication dans cette campagne de prévention. Ils ont travaillé sur les contenus de prévention avec l'association URAPEDA, en collaboration avec des professionnels de l'acoustique.
- Les séances se déroulent selon un principe d'animation dynamique et interactif : les **musiciens sont en situation de concert** et abordent des thèmes aussi variés que l'histoire des musiques amplifiées, les techniques du son, l'oreille et les traumatismes auditifs, les moyens de prévention et la législation en vigueur. **L'alternance de vidéo, diaporama, démonstrations d'intensité sonore et moments musicaux permet d'aborder l'ensemble des thèmes sur un mode interactif avec les élèves.**



# LES OUTILS PEDAGOGIQUES

## → Un livret pédagogique sur les risques auditifs

Remis aux enseignants, documentalistes, et infirmières des établissements impliqués dans l'opération, ce livret est conçu comme un outil de sensibilisation, doublé d'une approche scientifique et pédagogique. Il a pour objectifs de :

- Sensibiliser les jeunes aux dangers liés aux sonorités amplifiées et les inciter à adopter des comportements de prévention.
- Compléter l'information donnée pendant les séances et apporter un support aux enseignants travaillant autour de cette thématique, dans des disciplines telles que la biologie, la physique, la musique, les sciences socioculturelles...

Après une introduction sur l'évolution des musiques et des technologies, ce document explique les aspects techniques du son et de l'acoustique, la physiologie de l'oreille et met l'accent sur les modes de protection, ainsi que la législation.

L'édition de ce document est réalisée en partenariat avec les Centres Régionaux de Documentation Pédagogique des académies d'Aix-Marseille et de Nice.

## → Un Flyer

Support d'information recensant les points essentiels et les messages clés de prévention des risques auditifs.

## → Un DVD

Le DVD « Trop Puissant ! » est un outil pédagogique consacré à une présentation des animations-concerts live, des interviews et des témoignages, des reportages vidéo. Ce DVD est destiné aux équipes pédagogiques des lycées et CFA, aux lieux de diffusion de musiques actuelles, des musiciens et de tout acteur de terrain qui désire poursuivre l'action et pérenniser le message de prévention.

## → Une affiche de prévention

Une affiche de prévention informant sur les bons réflexes pour « préserver vos oreilles » : des messages-clés rappelant les comportements à adopter pour se protéger des risques auditifs en fonction des pratiques de chacun. Cette affiche est exposée dans tous les lieux de diffusion partenaires de l'opération « Trop Puissant ! » et sera mise à disposition des infirmeries des lycées et CFA.

## → Des bouchons d'oreilles

A chaque séance, des protections auditives (bouchons d'oreilles) sont distribuées aux élèves. Leur utilisation est un moyen efficace de préserver l'audition pendant des concerts, soirées en discothèque, répétitions de musiciens, tout en gardant une bonne qualité d'écoute.

Il ne s'agit pas d'interdire l'écoute des baladeurs, les concerts ou les sorties en discothèques, mais d'indiquer les bons réflexes à avoir : par exemple, porter des bouchons d'oreilles lors des concerts ou faire des pauses de 15 mn toutes les heures en discothèque pour préserver ses oreilles et éviter des traumatismes auditifs parfois irréversibles.



## EN CHIFFRES TROP PUISSANT C'EST . . .

6	départements concernés
27	séances animation-concert
3766	jeunes concernés, dont
300	dans le département des Alpes de Haute-Provence
321	dans le département des Hautes-Alpes
575	dans le département des Alpes-Maritimes
1517	dans le département des Bouches-du-Rhône
460	dans le département du Var
593	Dans le département de Vaucluse
68	Etablissements (lycées et CFA)
10	Salles de concert
2	Groupes de musique
12	Musiciens
10 000	Bouchons d'oreilles distribués
1H45	d'animation-concert
18	dates programmées
6	partenaires s'associent à la Région et à la Régie culturelle
9	<sup>ème</sup> édition de la tournée Trop Puissant



## DATES ET LIEUX DE LA TOURNEE 2011

La tournée "Trop Puissant" se déroulera du 06 janvier 2011 au 11 février 2011. Durant cette période, 27 séances "animation-concert" sont programmées, ce qui permettra à 3766 lycéens et apprentis de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'en bénéficier.

### DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)

Ville	Lieu de diffusion	Dates	Horaires	Lycées/CFA participants	Nb d'élèves	Groupe
<b>Manosque</b>  MJC Jean Le Bleu		06/01	10-12h	LYP Beau de Rochas (Digne)	100	M!ura (rock)
		06/01	14-16h	LYP Les Iscles (Manosque)	100	
		07/01	10-12h	LYP Val de Durance (Pertuis)	50	
				LG Paul Arène (Sisteron)	50	
		<b>Totaux</b>		<b>4 établissements</b>	<b>300</b>	

### DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE (13)

Ville	Lieu de diffusion	Dates	Horaires	Lycées/CFA participants	Nb d'élèves	Groupe
<b>Aubagne</b>  MJC L'Escale		11/01	14-16h	LYP Vauvenargues (Aix en Provence)	60	No More Babylon
				LYP Gambetta (Aix en Provence)	30	
				LYP Célony (Aix en Provence)	52	
		12/01	10-12h	LYA Aix-Valabre (Gardanne)	30	
				LYP Gustave Eiffel (Aubagne)	60	
				LYP René Caillé (Marseille 11 <sup>ème</sup> )	50	
		<b>Totaux</b>		<b>6 établissements</b>	<b>282</b>	

### DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES (05)

Ville	Lieu de diffusion	Dates	Horaires	Lycées/CFA participants	Nb d'élèves	Groupe
<b>Gap</b>  CMCL		13/01	14-16h	LP Sévigné (Gap)	60	M ! ura
				CFA René Villeneuve (Digne les Bains)	38	
				LYP Honoré Romane (Embrun)	55	
		14/01	10-12h	LG Dominique Villars (Gap)	30	
				LYP Paul Héraud (Gap)	64	
				CFA Tremplin Formation (Gap)	74	
		<b>Totaux</b>		<b>6 établissements</b>	<b>321</b>	

### DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES (06)

Ville	Lieu de diffusion	Dates	Horaires	Lycées/CFA participants	Nb d'élèves	Groupe
<b>Nice</b>  Espace Magnan		18/01	10-12h	LYP Don Bosco (Nice)	80	No More Babylon
				LYP Magnan (Nice)	60	
			14-16h	LYP International Valbonne (Valbonne Sophia Antipolis)	140	
		<b>Totaux</b>		<b>3 établissements</b>	<b>280</b>	



# DATES ET LIEUX DE LA TOURNEE 2011 (SUITE)

## DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES (06)

Ville	Lieu de diffusion	Dates	Horaires	Lycées/CFA participants	Nb d'élèves	Groupe
Grasse Espace Altitude 500		20/01	10-12h	CFA Faculté des Métiers (Cannes-la-Bocca)	100	No More Babylon
				LYP Hutinel (Cannes-la Bocca)	50	
			14-16h	LYP Francis de Croisset (Cannes)	120	
				LYP Les Côteaux (Cannes)	25	
			<b>Totaux</b>	<b>4 établissements</b>	<b>295</b>	

## DEPARTEMENT DU VAR (83)

Ville	Lieu de diffusion	Dates	Horaires	Lycées/CFA participants	Nb d'élèves	Groupe
Toulon Oméga Live		24/01	14-16h	CFA du Bâtiment du Var(Toulon)	110	No More Babylon
				LG Fénelon (Toulon)	40	
		25/01	10-12h	LP Claret (Toulon)	60	
				LP Georges Cisson (Toulon)	50	
				CFA Métiers de la Mer (La Seyne-sur-Mer)	35	
		25/01	14-16h	LP Golf Hôtel (Hyères)	75	
				LP Marie-France (Toulon)	90	
			<b>Totaux</b>	<b>7 établissements</b>	<b>460</b>	

## DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE (13)

Ville	Lieu de diffusion	Dates	Horaires	Lycées/CFA participants	Nb d'élèves	Groupe
Salon de Provence Portail Coucou		27/01	10-12h	CFA BTP Formation (Aix-les Milles)	30	M ! ura
				LYP Jean Cocteau (Miramas)	50	
				LYP Pierre Mendès France (Vitrolles)	50	
			14-16h	LYP Les Alpilles (Miramas)	60	
				LYP Montmajour (Arles)	50	
			<b>Totaux</b>	<b>5 établissements</b>	<b>240</b>	



# DATES ET LIEUX DE LA TOURNEE 2011 (SUITE)

## DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE (13)

Ville	Lieu de diffusion	Dates	Horaires	Lycées/CFA participants	Nb d'élèves	Groupe
Marseille La Cité de la Musique		31/01	10-12h	LYT Le Rempart (Marseille 07)	60	No More Babylon
				LP St Henri (Marseille 16)	30	
				CFA BTP Marseille (Marseille 11)	55	
		31/01	14-16h	LP Camille Jullian (Marseille 11)	60	
				LYP Le Chatelier (Marseille)	50	
				LP Léonard de Vinci (Marseille 08)	30	
		01/02	10-12h	LYP Victor Hugo (Marseille 03)	90	
				LP Blaise Pascal (Marseille 12)	60	
		01/02	14-16h	LP Poinso-Chapuis (Marseille 08)	60	
	LYP Ecole libre des Métiers (Marseille 06)			50		
	LG Honoré Daumier (Marseille 08)			35		
	02/01	10-12h	LYP Ampère (Marseille)	60		
			LPA Aménagement Paysager (Marseille 08)	50		
LYT Marie Gasquet (Marseille 12)			30			
			<b>Totaux</b>	<b>14 établissements</b>	<b>720</b>	

## DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE (13)

Ville	Lieu de diffusion	Dates	Horaires	Lycées/CFA participants	Nb d'élèves	Groupe
Martigues Salle du Grès		07/02	14-16h	LYP Jean Monnet (Vitrolles)	40	M! ura
				CFA Henri Roi Tanguy (Port de Bouc)	30	
				LYT Henri Leroy (Port St Louis du Rhône)	30	
				LP Brise-lames (Martigues)	32	
		08/02	10-12h	LP Charles Privat (Arles)	45	
				LP Charles Mongrand (Port de Bouc)	48	
				LYP Jean Lurçat (Martigues)	50	
			<b>Totaux</b>	<b>8 établissements</b>	<b>275</b>	

## DEPARTEMENT DU VAUCLUSE (84)

Ville	Lieu de diffusion	Dates	Horaires	Lycées/CFA participants	Nb d'élèves	Groupe
Avignon Théâtre Benoît XII		10/02	10-12h	LYA François Pétrarque (Avignon)	50	M! ura
				EREA Paul Vincensini (Vedène)	72	
				LYP Maria Casares (Avignon)	30	
		10/02	14-16h	CFA Louis Giraud (Carpentras)	25	
				LA Louis Giraud (Carpentras)	25	
				CFA Charles Privat (Arles)	40	
				LYA La Ricarde (Isle/Sorgue)	50	
		11/02	10-12h	CFA BTP Florentin Mouret (Avignon)	60	
				CFA CMA Vaucluse (Avignon)	60	
				LT Louis Pasteur	30	
		11/02	14-16h	LYP Saint Jean Baptiste de la Salle (Avignon)	100	
LYP Domaine d'Eguilles (Vedène)	51					
			<b>Totaux</b>	<b>12 établissements</b>	<b>593</b>	



## PRESENTATION DES GROUPES



### ROCK

"Des riffs en rafales, la puissance d'une rythmique aux soubresauts nerveux et une plume introspective à fleur de peau, le son de M!ura traverse la scène rock française comme le boulet enfumé d'un navire corsaire. Une charge explosive, d'origine marseillaise, concoctée par un collectif expérimenté aux assauts virulents et mélodiques. La mèche est déjà allumée...

Une décharge d'énergie pure, le son de M!ura prend aux tripes... Comme une colère contenue et nerveuse nourrie par une basse lourde. L'assise rythmique laisse éclater son déferlement de guitares, tels des coups de tonnerre. Soutenu et parfois porté par un jeu de batterie très rock et massif, le canevas instrumental laisse alors entrevoir quelques accointances avec d'improbables parrains transatlantiques que pourraient être Rage Against The Machine. Juste une question d'état d'esprit...

La voix s'y pose et creuse son propre sillon, sans militantisme à la mode, au service d'une écriture poétique qui fait autant écho à l'écrivain Georges Perec qu'aux pérégrinations textuelles d'un Buck 65 ou d'un Saul Williams. Juste une manière de voir les choses différemment...

Aguerri notamment dans la fusion de Kanjar'OC pendant 10 ans (600 concerts en France et en Europe et 5 albums), M!ura ouvre une voie inédite, mélodique et sonique, avec force et émotion..."

**Laurent Piacentino - batterie / Jean-Marie Kerinec - basse /**

**- mél : [tour@kanjaroc.com](mailto:tour@kanjaroc.com)**

**Sébastien Tournier - 1<sup>ère</sup> guitare**

**Olivier Ray - chant / Thomas Tournier - son façade /**

**Bruno Van Calster - 2<sup>ème</sup> guitare**

**Contact : Jean-Marie Kerinec dit « Juario » - Tél : 06.89.89.69.35**

**M !URA c/o Kanjar'OC association : 1 avenue Pablo Neruda**



# No more babylon

## ROOTS – REGGAE – DUB

Activiste de la scène reggae roots dub depuis 16 ans, No More Babylon fait partie des formations françaises les plus expérimentées en matière de reggae. Avec cinq albums à la clé dont deux live, aux côtés d'artistes jamaïcains tels que Ken Boothe et Earl Sixteen, les No More Babylon ont réussi à se faire un nom en Europe, notamment en s'illustrant en tant que backing band d'artistes internationaux comme Bushman, Everton Blender, Dennis Alcapone, Rod Taylor, Omar Perry...

«**ROOTS MEETING**» leur dernier album en date, est certainement le plus abouti de leur carrière. Sous-titré « No More Babylon & Friends », cet opus, réalisé avec la participation de nombreux artistes, fait penser aux productions reggae anglaises des 80's, proches des productions d'Aswad ou encore Steel Pulse.

Avec ses textes en anglais, conscients et positifs, No More Babylon s'impose définitivement comme une valeur sûre du reggae français et européen, rappelant que le reggae n'est plus uniquement une affaire jamaïcaine.

**Contact :** [www.nomorebabylon.com](http://www.nomorebabylon.com) - [www.myspace.com/nomorebabylon](http://www.myspace.com/nomorebabylon)  
mailto:mailbox@nomorebabylon.com  
cédric ynesta 06 14 76 43 19



# STRUCTURES DE DIFFUSION & SCENES DE MUSIQUES ACTUELLES

10 structures de diffusion de la région sont partenaires de la 9<sup>ème</sup> édition de Trop Puissant. Ces structures accueillent et/ou participent à l'organisation des animations concerts et sont de précieux relais d'information pour sensibiliser un public plus large : public de concert, musiciens amateurs ou professionnels, Dj's, techniciens de spectacle...



## Le Café Provisoire à Manosque (04)

Axé sur la pratique artistique en amateur, le Café Provisoire est à la fois un espace d'accueil et d'accompagnement d'artistes avec des ateliers permanents, des résidences de création, des séances de répétition, un espace de concerts et des projets d'intercommunalité. Unique lieu de diffusion « Musiques actuelles » des Alpes de Haute Provence labellisé « Point Info Musique » et « Espace Régional de Répétitions », il est conventionné comme lieu de développement et de création musiques actuelles par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le Café Provisoire organise chaque année « La Semaine des Musiques Actuelles », manifestation à la dynamique nationale, le festival de musiques actuelles du 04, les « Givrés » et le tremplin musiques actuelles départemental. Il fait partie des réseaux régionaux « UDCM » et « Va Jouer Ailleurs ». Il est l'antenne départementale du réseau Printemps de Bourges et participe au projet « Tour de Chauffe », tournée régionale des lauréats des tremplins du Live Café de Gap, du Grenier à Sons de Cavaillon...

Contact : 04.92.72.43.08 / [cafe.provisoire@wanadoo.fr](mailto:cafe.provisoire@wanadoo.fr) / <http://lecafepro.free.fr>

## L'Escale / MJC d'Aubagne - Aubagne (13)



Depuis 2007 l'Escale Saint-Michel a été rebaptisée l'Escale / MJC d'Aubagne. Elle continue d'être ouverte à toutes formes de spectacles : théâtre, humour, jeune public et en particulier les musiques actuelles, qui tiennent une place importante dans la programmation. C'est un lieu de découverte et de promotion de jeunes talents locaux, régionaux et nationaux. L'accompagnement et le travail de résidence avec les artistes constituent un axe fort qui tend à s'intensifier. L'Escale / MJC s'inscrit activement dans une politique de travail en réseau : Le Chaînon manquant. Avec le désir de rejoindre la Fédurok au niveau national, elle programme régulièrement des artistes issus du FAIR ; le Cercle de Midi et Plus au Sud ! Au niveau régional, enfin avec la Pépinière d'artistes, les structures, associations et groupes aubagnais au niveau local. L'Escale / MJC est soutenue par la ville d'Aubagne, le Conseil Général 13, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact : 04.42.18.17.17 / [accueil@mjcaubagne.fr](mailto:accueil@mjcaubagne.fr) / <http://www.mjcaubagne.fr/>

## Centre Municipal Culture et Loisirs (CMCL) - Gap (05)



Le CMCL organise, tout au long de l'année, des stages et des ateliers de la petite enfance aux adultes. Sa salle de spectacle accueille une programmation régulière pour le jeune public (théâtre, conte...) et une programmation tout public en danse traditionnelle, danse du monde, musiques actuelles, mais aussi des spectacles organisés par les associations. Le CMCL fait partie du collectif « Va Jouer Ailleurs ». Chaque année, plusieurs événements sont à son actif : la Nuit du Conte, le festival des Très Courts, la Journée du Jeu...

Contact : 04.92.51.55.28 / [www.ville-gap.fr](http://www.ville-gap.fr)



## Espace Magnan – Nice (06)



L'Espace Magnan, centre culturel et sportif, vise, depuis maintenant 40 ans, à favoriser un accès à la Culture pour tous, sous toutes ses formes, au travers de multiples secteurs. spectacles vivants & Cinéma - programmation, animation, formation des publics – (deux salles de spectacles polyvalentes accueillent plus de 20 propositions de spectacle vivant, de nombreuses compagnies, des semaines de cinéma thématiques, plus de 200 séances annuelles, des dizaines de films et d'invités, des croisements avec d'autres disciplines, des débats, des séminaires, des expériences... et accueillent plus de 5 000 spectateurs, amateurs de théâtre, de musique, de cinéma...),

- Activités de sports, loisirs et culture (70 activités réparties sur 150 plages horaires, découverte ou perfectionnement, ateliers ponctuels ou cours hebdomadaires, individuels ou collectifs, pour débutants ou confirmés) auquel participent déjà 2000 adhérents,
- Accueil de loisirs, dont bénéficient aujourd'hui près d'une centaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans et ados de 12 à 16 ans lors des séjours de juillet, avec une ouverture de cette activité aux arts du Cirque, culture asiatique, Nature et Montagne, ....
- Dispositifs d'éducation culturelle et à l'image, dans le cadre de la Politique de la Ville, des dispositifs nationaux - Ecole et Cinéma, Collège et Lycéens au Cinéma -, des formations aux professionnels du secteur spectacle (avec le collectif La Réplique), la prise en charge des modules de cours « Découverte des métiers du théâtre » auprès des étudiants du département des arts du spectacle de l'Université de Nice, ...

**Contact:** 04 93 86 28 75 / [www.espacemagnan.com](http://www.espacemagnan.com)

## Espace Culturel Altitude 500 - ville de Grasse



L'Espace Culturel Altitude 500 est un lieu de diffusion et de pratique des musiques actuelles, d'échanges et de rencontres culturelles. Une de ses missions est aussi de servir les projets culturels du pays grassois et notamment des jeunes dans le domaine des musiques actuelles.

Par "musiques actuelles", l'Espace Culturel Altitude 500 entend recevoir toutes les musiques, comme le rock, la chanson, la world music, le gospel, le pop...

- Domaine prioritaire : concerts de musiques actuelles avec la programmation de deux à trois concerts mensuels auxquels participent groupes locaux, régionaux, nationaux et internationaux.
- Locaux de répétition et d'enregistrement ouverts tous les jours sur rendez-vous.
- Accueil des associations et des publics scolaires : soutien aux associations culturelles locales et établissements scolaires. Accompagnement technique dans leurs projets artistiques et socioculturels.
- Location de salles pour les associations, comités d'entreprises et établissements scolaires du pays grassois.

**Contact:** 57, Avenue Honoré Lions - Tél : 04 93 36 35 64 - [secretariat.eca500@ville-grasse.fr](mailto:secretariat.eca500@ville-grasse.fr)

## TANDEM - Toulon (83)



Tandem est une association dont l'objectif est de contribuer au développement artistique et culturel de l'agglomération toulonnaise, du Var et de la région PACA. Ainsi elle produit et diffuse des spectacles musicaux, en favorisant une programmation éclectique, alternant artistes connus et talents découvertes. Tandem apporte aux artistes et groupes départementaux en émergence une aide adaptée, un suivi régulier et un appui solide pour les accompagner sur la voie de leur développement artistique et professionnel. Enfin, l'association a également pour principale mission : la médiation et la sensibilisation auprès des jeunes notamment dans le cadre des risques auditifs liés à l'écoute des musiques amplifiées. En bénéficiant du label Scène de musiques actuelles (Smac) et Espace Régional de Répétition (E.R.R), Tandem s'inscrit aujourd'hui dans le paysage culturel départemental et régional et pose, après 6 ans d'existence, les bases d'une structure solide et pérenne lui permettant de faire des musiques actuelles un véritable moteur de développement culturel sur le département.

**Contact:** 04.98.07.00.70 / [info@tandem83.com](mailto:info@tandem83.com) / [www.tandem83.com](http://www.tandem83.com)





### Le Portail Coucou - Salon-de-Provence (13)

Situé au cœur de la ville de Salon-de-Provence dans un bâtiment du 19ème, le Café Musiques Portail Coucou offre un accueil convivial avec ses deux salles et son bar terrasse. Concerts, expos, théâtre et projections sont proposés toutes les semaines en parallèle des locaux de répétitions et des résidences d'artistes. C'est une salle labellisée Smac (Scène de musiques actuelles).

**Contact :** 04.90.56.27.99 / [portailcoucou@free.fr](mailto:portailcoucou@free.fr) / [www.portail-coucou.com](http://www.portail-coucou.com)

### La Cité de la Musique – Marseille (13)



Imaginez un orchestre de 2000 musiciens. Un orchestre acoustique et électrique. Un ensemble où le débutant s'épanouit au contact du professionnel. Qui joue pour lui et pour les autres. Et estime la musique savante, le jazz, le baroque comme il apprécie les traditions populaires, d'ici et d'ailleurs. Vous avez du mal ? C'est que vous ne connaissez pas la Cité de la Musique de Marseille. Que vous n'avez pas eu l'occasion de franchir ses portes.

Cité ? Le mot colle à l'esprit. Si elle s'étend sur huit sites, disséminés dans tous les quartiers de la ville, de la Porte d'Aix à Mazargues en passant par le parc de l'Oasis et le Square de la Pauline, la Cité de la Musique est un lieu d'accueil, de formation, de partage. Chaque année, cette structure unique en son genre, permet à plus de 2000 élèves, enfants comme adultes, de suivre des cours de qualité, de découvrir un instrument, de se perfectionner dans leur pratique. De jouer ensemble surtout. Et d'aller au devant du public... si le cœur leur en dit.

La Cité aime aussi donner ses clés aux artistes. Certains viennent juste pour un concert, plus d'une centaine par an sur les différentes scènes, d'autres s'installent pour élaborer des projets au long cours. Huit associations musicales, enfin, bénéficient d'une résidence permanente pour développer, dans la sérénité, leur propre parcours créatif.

Ici, enfin, la musique se frotte à tous les arts, à toutes les expressions... En fait, elle n'attend plus que vous. Rejoignez l'orchestre !

**Contact :** Tél : 04 91 39 28 28 - Fax : 04 91 39 28 39 - <http://www.citemusique-marseille.com>

### La Salle du Grès - Martigues (13)



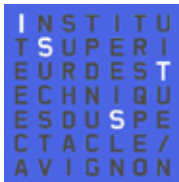
C'est une salle polyvalente, qui permet d'accueillir les manifestations organisées par les associations Martégales. Soirée dansante, loto, réunion, concert, théâtre... Celle-ci est mise gracieusement à la disposition de ces associations. Huit configurations sont possibles, assises (avec ou sans tables), debout pour les concerts. Elle est située au cœur du quartier de Ferrières, Boulevard Léo Lagrange.

**Contact :** salle 04.42.90.39.29 / direction technique 04.42.44.33.10

### Institut Supérieur des Techniques du Spectacle (ISTS) – Avignon (84)

Créé en 1986 à Avignon, l'ISTS, Institut Supérieur des Techniques du Spectacle, est un centre de formation continue aux techniques du spectacle vivant. L'ISTS est également un lieu de rencontres et de débats, un centre de documentation et d'information sur les techniques du spectacle vivant et sur les formations existantes. Au-delà des formations, l'ISTS tient à la disposition de tous les professionnels du spectacle vivant, des collectivités territoriales et d'institutions françaises et étrangères, un service d'assistance conseil relatif à la conception ou à la réalisation de projets touchant au spectacle vivant. Nota bene : les animations-concerts auront lieu à la Salle Benoît XII.

**Contact :** 04.90.14.14.17 / [info@ists-avignon.com](mailto:info@ists-avignon.com) / [www.ists-avignon.com](http://www.ists-avignon.com)



## La Région aux côtés des jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur

*Outre la construction, la réhabilitation, le fonctionnement et l'équipement des lycées et CFA de son territoire, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur met en place de nombreux dispositifs favorisant l'accès des jeunes aux activités culturelles et de loisirs.*

*Initiée par la Région, l'opération "Trop puissant", confiée dans son organisation à la Régie Culturelle Régionale, s'inscrit pleinement dans cette démarche.*

### **Dans le domaine de la culture**

#### → Le chéquier ciné-lecture



Au mois de février 2003, la Région a lancé le dispositif des chéquiers lecture à destination des lycéens, apprentis et jeunes suivis régulièrement par les missions locales. L'objectif est de prendre en charge une partie du coût d'acquisition des ouvrages. Ce dispositif contribue ainsi à faciliter l'accès des jeunes à la lecture au moyen d'un chéquier proposant 4 chèques non cumulables d'une valeur de 7€ chacun.

Depuis le 1er mars 2005, le chéquier lecture s'est étendu au cinéma. Il est composé de quatre chèques de 7 euros pour la lecture et de quatre chèques de 4 euros déductibles sur le prix du billet cinéma (soit une valeur totale du chéquier de 44 €).

Pour toucher davantage de jeunes, ce dispositif s'adresse désormais également aux étudiants boursiers inscrits dans un établissement de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Le dispositif « chéquier ciné-lecture » mobilise 1,5 M€ /an. Depuis sa création, 7,5 M€ ont été consacrés au « chéquier ciné-lecture ». Chaque année, 300 000 jeunes en bénéficient.**

#### → Le Prix littéraire des lycéens et apprentis



Après une phase de consultation des professionnels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région a décidé de mettre en œuvre au cours de l'année scolaire 2004-2005 le Prix littéraire des lycéens et des apprentis. Il vise à favoriser la lecture et la découverte de la création contemporaine littéraire et graphique auprès des publics adolescents (lycéens et apprentis) de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et à les familiariser avec l'univers professionnel du livre. Ainsi, pour la 7ème année consécutive, lycéens, apprentis et jurés volontaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur pourront tout au long de l'année scolaire lire, se rencontrer et débattre autour d'une sélection de romans et de

bandes dessinées.

#### → Une Rentrée en images

Cette opération, soutenue par la Région, a pour objectif de sensibiliser les lycéens et les apprentis à la lecture d'images dans le cadre des « Rencontres d'Arles », festival international de la Photographie.

#### → Lycéens et Apprentis au cinéma

Cette opération permet depuis 11 ans à des jeunes de découvrir des œuvres originales et de qualité avec un accompagnement pédagogique et l'intervention de professionnels de l'image. Les lycéens peuvent également participer à des festivals, tels que celui de la Ciotat ou de Cannes. En 2009, ce sont 595 élèves issus de 19 établissements de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui ont participé au Festival de Cannes. Au total, la Région a consacré en 2009 un budget de 115 000 € à ce dispositif.



### → Lycéens au Festival d'Avignon

« Lycéens au festival d'Avignon » permet de financer la globalité des frais de billetterie pour 3 spectacles du « in » et un spectacle du « off » de 120 lycéens de la région. Cela permet de favoriser l'ouverture culturelle des lycéens, d'élargir leur connaissance de la création contemporaine tout en aiguisant leur esprit critique. Lors du Festival d'Avignon 2009, la Région a permis à 87 lycéens, issus de six établissements de découvrir le Festival et de participer à des ateliers pédagogiques. Cette action est élaborée en partenariat avec le Festival d'Avignon.

### → Le Printemps des Lycéens et des Apprentis



Unique en France par son envergure, cette manifestation se déroule chaque année, au mois de mai, durant une journée. Plus de trois mille jeunes, issus des établissements publics et privés des deux Académies, mais aussi d'institutions situées dans les pays du Bassin Méditerranéen, se rencontrent pour partager des temps de réflexion, des activités de loisirs, ainsi que de nombreuses festivités.

Les différentes équipes présentent le fruit du travail collectif qu'ils ont préparé durant l'année scolaire. Ainsi, cette manifestation est également un lieu d'analyse critique et de confrontation de projets mis en œuvre dans les domaines aussi divers que le théâtre, la musique, les arts plastiques, le sport, ... Des prix récompensent les meilleurs projets.

Les prestations de chaque équipe sont examinées par les jurys du Printemps des Lycéens et des Apprentis qui désignent les lauréats dans chaque discipline. Les performances des équipes sportives sont évaluées par les responsables de l'Union Nationale du Sport Scolaire. L'ensemble de ces différents prix est remis à chaque équipe lauréate par le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### → L'université de tous les savoirs

La Région favorise l'ouverture des établissements et concourt au développement et à la diffusion du savoir auprès des jeunes, notamment de la culture scientifique, à travers la mise en place d'un dispositif élaboré en partenariat avec l'Université de tous les savoirs.

Cette association, créée en 2000, vise à :

- organiser des conférences présentant à un large public la recherche de savoirs actuels,
- apporter une aide aux institutions, associations, entreprises, organismes et personnes physiques en vue d'organiser des conférences et de diffuser des savoirs.

### → Science Culture au lycée et au CFA

La Région a mis en place ce dispositif avec la collaboration de l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (IRIA) afin de proposer un cycle de 2 conférences dans 10 établissements des deux académies de la région. Par la suite, l'INRA offre la possibilité aux établissements de prolonger ces interventions par le biais de projets scientifiques, menés dans le cadre des conventions de vie lycéenne et apprentie. Ces conférences contribuent à :

- **éveiller la curiosité** des lycéens et apprentis à la culture scientifique ;
- **présenter les métiers de la recherche** qui peuvent s'adresser également à des juristes, des ingénieurs etc.
- **susciter des vocations** et montrer aux jeunes l'intérêt des sciences théoriques, avec des exemples concrets d'applications ;
- regarder avec les citoyens comment les technologies peuvent aider à **relever les grands défis de la société** puisque l'informatique et les mathématiques appliquées sont des sciences qui jouent un rôle transversal dans la quasi-totalité des autres disciplines





## Dans le domaine de la citoyenneté



### → Le Conseil Régional des Jeunes (CRJ)

Créé en 1999 de la volonté du Président de la Région, le Conseil régional des jeunes offre aux lycéens et apprentis un espace de dialogue et d'apprentissage de la vie démocratique et permet de développer les aptitudes aux comportements citoyens. A l'automne 2010, les jeunes conseillers ont été élus pour deux ans dans le cadre du 7<sup>ème</sup> mandat du CRJ. Ces derniers se réunissent deux fois par an en assemblée plénière, sous la conduite du Président de la Région, et se retrouvent régulièrement à l'Hôtel de Région pour échanger, réfléchir et faire émerger des propositions concrètes en faveur de la jeunesse de notre région

### → Les Expositions

En partenariat avec diverses associations, la Région met à disposition des établissements et des jeunes, des expositions dont l'objectif commun est d'évoquer et d'encourager la tolérance, l'écoute, la citoyenneté...

- **Exposition « Respect »** : l'objectif de l'exposition est de lutter contre toutes les formes de discriminations et d'aborder au travers de débats les principes de l'écoute, de la tolérance, du mieux vivre ensemble.
- **Exposition « les caravanières »** : son but est de provoquer une réflexion sur la condition des femmes, l'implication citoyenne et l'égalité des droits entre hommes et femmes.
- **Exposition « Histoire et actualité de la laïcité »** : l'exposition retrace l'ensemble des étapes de construction du modèle laïc de la République française, de la loi de 1905 (séparation de l'Eglise et de l'Etat) socle de l'organisation laïque, aux débats actuels concernant le respect des cultes et des convictions religieuses de chacun.
- **Exposition « Les Justes »** : l'exposition retrace le parcours et les actions de sauvetage de plus de 100 Justes, organisés en réseaux ou individuels en France durant le génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre Mondiale.
- **Exposition « Engagement et solidarité internationale »** : En coopération avec l'association Pistes solidaires, le Conseil Régional des Jeunes (CRJ) a imaginé cette exposition dans le but de sensibiliser et d'encourager les jeunes lycéens et apprentis de notre région à la cause humanitaire en exposant les différentes pistes d'engagements solidaires possibles.

### → Conventions de vie lycéenne et apprentie

La Convention de Vie Lycéenne et Apprentie (CLVA) permet aux équipes éducatives de financer des projets élaborés par les élèves. Les établissements ont été encouragés à présenter des projets favorisant l'implication des jeunes dans des projets d'équipe et permettant aux lycéens de démontrer leurs capacités d'initiative et de prise de responsabilité dans de multiples domaines : éducation à la santé, développement durable et respect de l'environnement, accès à la culture, information sur les métiers, prévention de la violence et des conduites à risques. Plus de 2000 projets ont été aidés depuis 1998.

### → Le Devoir de Mémoire

En partenariat avec la Région et les Rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, le Mémorial de la Shoah organise chaque année deux voyages d'études d'une journée à Auschwitz, en Pologne, pour les lycéens de première et de terminale de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans le cadre d'un appel à projet, une dizaine de lycées sont sélectionnés sur la base d'un projet pédagogique qu'ils proposent de mener tout au long de l'année.



## → Rencontre l'Europe !

En partenariat avec l'Association Eveil, le dispositif « Rencontre l'Europe » a pour but de sensibiliser de manière vivante les lycéens et apprentis à la citoyenneté européenne et aux apports directs de l'Union Européenne dans leur vie quotidienne. Des rencontres sont organisées dans des établissements de la région, (deux rencontres par établissement) en présence d'étudiants ressortissants de l'Union Européenne qui présentent leur pays et témoignent de leur parcours dans le cadre d'ERASMUS ou du Service Volontaire Européen. Les témoignages de ces jeunes seront complétés par des interventions pédagogiques de l'association EVEIL sur les droits et devoirs du citoyen européen, les élections européennes, ainsi que les programmes de mobilités européens.

## → La mobilité des BAC PRO

Ce dispositif permet aux lycéens des classes de baccalauréat professionnel ou de brevet de technicien, d'effectuer 4 à 6 semaines de stage en entreprise dans un pays de l'Union Européenne. Ces stages viennent ainsi consolider la formation professionnelle, améliorer les compétences linguistiques des élèves, élargir leur horizon culturel par une meilleure appréhension de l'espace européen et développer leurs démarches citoyennes.

## → L'Agenda 21 des lycées et des CFA

La préservation du patrimoine régional doit passer par une meilleure prise de conscience des enjeux du développement durable. Cela passe par une responsabilisation de tous et par une sensibilisation, une éducation et une information efficaces, accompagnées d'expérimentations et de projets exemplaires. C'est tout le sens de l'Agenda 21 des lycées et des CFA, déclinaison de l'Agenda 21 régional.

L'Agenda 21 des lycées et des CFA s'appuie donc sur une démarche participative, animée par l'ensemble de la communauté éducative : administration, professeurs, formateurs, élèves, apprentis, personnels techniques, parents d'élèves...

Depuis 2006, ils mènent ensemble un diagnostic des établissements au regard des enjeux du développement durable. Dans cette première phase, la Région assure auprès des lycées et des CFA un accompagnement technique à travers une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Ce diagnostic partagé aboutit à un programme d'actions à mettre en place à l'échelle de l'établissement.

Les actions concernent les aspects structurels, fonctionnels et éducatifs de l'établissement : transports et accès, consommation d'énergie et d'eau, diversité biologique et culturelle, alimentation et approvisionnements responsables, développement solidaire...

Etape par étape, le programme d'actions s'élabore dans un esprit de découverte et d'apprentissage. Il est le résultat d'une construction collective et vise à apporter des réponses concrètes aux enjeux locaux et planétaires du développement durable.

Ce dispositif est mené en partenariat avec les Rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, ainsi qu'avec la Direction Régionale de l'Alimentation et de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et l'Association Régionale des Directeurs de CFA Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Aujourd'hui, 19 lycées et 13 CFA sont impliqués dans la démarche de l'Agenda 21.**



## Dans le domaine de la Santé et de la Prévention

Dans le cadre de ses politiques volontaristes, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur conduit de nombreuses actions dans le domaine de la santé. **Son action se structure essentiellement autour de l'information, de la prévention des conduites à risques et de l'éducation pour la santé et à l'environnement.**

Cette politique concerne en particulier les jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre des compétences de la Région et en particulier l'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage en accordant une priorité aux jeunes en situation précaire ou d'exclusion.

Ainsi, au travers d'approches interdisciplinaires qui dépassent le champ strictement médical, cette politique est guidée par le souci de répondre aux inquiétudes que nourrissent, très légitimement, les jeunes et les publics en difficulté. Elle vise également à offrir aux Provençaux, Alpains et Azuréens les meilleures conditions de vie et d'épanouissement sur l'ensemble du territoire régional.

Dans ce contexte, l'action de la Région en faveur de la santé publique s'articule selon trois approches :

- Une approche géographique qui permet d'agir là où les problèmes sont les plus aigus, notamment en raison des inégalités et des précarités sociales.
- Une approche par thématique de santé donnant une priorité toujours d'actualité à la lutte contre le SIDA et les infections sexuellement transmissibles (IST) ainsi qu'à la prévention des maladies professionnelles ;
- Une approche par public, donnant la priorité aux jeunes et notamment les lycéens, les apprentis et les stagiaires de la formation professionnelle.

Pour élaborer et mettre en œuvre sa politique, la Région s'appuie sur différents centres ressources régionaux aux compétences avérées tels que :

- Le Centre Régional d'Education à la Santé (C.R.E.S.)
- Le Centre Régional d'Information et de Prévention du SIDA (C.R.I.P.S.)
- L'Observatoire Régional de la Santé (O.R.S.)
- L'Association Méditerranéenne de Prévention et de Traitement des Addictions (A.M.P.T.A.)
- L'Agence Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail (A.R.A.C.T.)

La Région consacre chaque année près de 2,5 M€ pour faire progresser l'information, la prévention des conduites à risques et l'éducation pour la santé.

### Les actions de prévention en direction des public jeunes

La Région soutient prioritairement des actions d'information, d'éducation et d'accompagnement en direction des publics jeunes sur les thématiques suivantes :

- la lutte contre le SIDA et les maladies sexuellement transmissibles par des actions d'informations et de prévention menées particulièrement auprès des jeunes,
- la prévention des addictions: ces actions concernent l'information et la prévention sur la consommation de produits licites ou illicites,
- la prévention, la détection et l'accompagnement de la souffrance psychique et de ses diverses conséquences, notamment le suicide,
- l'éducation à la santé par un soutien à des dispositifs d'accueil, de prévention et d'information, voire d'accompagnement vers l'accès aux soins pour les plus démunis,
- l'éducation nutritionnelle et notamment la « mal » nutrition (équilibre et hygiène alimentaires), ainsi que les épiceries sociales.



# La Région soutient les musiques actuelles

Parce que les pratiques musicales constituent sur le territoire une richesse incomparable et un atout majeur de cohésion sociale et de solidarités entre les communautés, la Région apporte également un soutien accru au secteur par de multiples actions : l'aide à la création musicale, l'accompagnement et le développement de carrières d'artistes, la diffusion, par le biais des festivals et des lieux de programmation, l'accès à l'information, l'aménagement des espaces de répétition, le soutien à la filière phonographique. Par ailleurs, consciente des enjeux que représentent les musiques actuelles en termes d'expression, de développement et d'échanges, la Région a mis en place, au printemps 1999, un Plan régional en faveur des musiques actuelles qui s'articule autour de 6 axes majeurs : l'aide à la diffusion, le développement des pratiques musicales, le développement de l'accès à l'information, le soutien aux artistes professionnels ou en voie de professionnalisation, l'aide à l'emploi et à la formation et la prévention des risques auditifs. Ce plan vise à reconnaître, valoriser et soutenir les différents artistes, opérateurs et publics qui investissent et enrichissent chaque jour le champ des musiques actuelles en région.

## L'aide à la diffusion

### Le soutien aux structures de diffusion

Les lieux de musiques actuelles en région favorisent la découverte et la circulation de nombreux artistes et maintiennent un contact permanent avec les populations environnantes, notamment les publics jeunes. La Région apporte ainsi un soutien financier conséquent pour la réalisation de projets annuels et l'aménagement de salle de concert : travaux pour insonorisation, acquisition de matériel sonore et lumière...

En 2005 puis en 2006, afin de consolider et de soutenir les actions et le développement de ces structures de diffusion, l'Institution régionale a conventionné avec 16 lieux de développement musiques actuelles. Ces conventions favorisent un véritable partenariat de travail entre la Région et les lieux de diffusion dans un but commun : le développement des musiques actuelles sur l'ensemble du territoire régional et leur structuration.

En 2009, afin de consolider et de soutenir leurs actions et leur développement, l'Institution régionale a conventionné avec 16 lieux de développement de musiques actuelles et 3 festivals.

#### Liste des 16 structures conventionnées LDMA :

04	Manosque	MJC Manosque
06	Cannes	MJC Picaud Centre Studio 13
13	Aubagne	MJC Escale St Michel
13	Salon-de-Provence	OJL Portail Coucou
13	Marseille	Le Cri du Port
13	Marseille	L'Aide aux Musiques Improvisées (A.M.I)
13	Marseille	L'affranchi
13	Marseille	SAAG-Le moulin
13	Marseille	Euphonia-Radio Grenouille
13	Marseille	GRIM
13	Arles	Le Cargo de nuit
13	Vitrolles	Le moulin à jazz
83	Toulon	Tandem
84	Avignon	L'A.J.M.I
84	Cavaillon	Le Grenier à Sons
84	Maubec	La Gare



### Liste des 3 festivals conventionnés :

- Marsatac à Marseille dont la Région est le partenaire historique et principal
- Les Suds à Arles dont la Région est le partenaire historique et principal
- Babel Med Music à Marseille dont la Région est le partenaire principal depuis sa création en 2005

Le budget 2010 pour l'ensemble des 16 LDMA s'élève à 941 000 €.

Le budget 2010 pour l'ensemble des 3 festivals conventionnés s'élève à 740 000 €.

### **Le soutien aux artistes professionnels ou en voie de professionnalisation**

Le Conseil Artistique à la Création est un dispositif mis en place par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de sa politique culturelle et s'inscrit notamment dans le plan régional des musiques actuelles.

#### Ses objectifs sont les suivants :

- Soutenir la création artistique sur le territoire
- Accompagner le projet artistique dans son développement
- Favoriser la pluralité des esthétiques et leur émergence
- Renforcer la structuration du tissu artistique régional et la mise en réseau des opérateurs.

Cette aide de la Région est à considérer comme une aide à la production du projet artistique prenant en compte sa création, sa singularité et ses perspectives de développement (la notion de production englobe les dimensions de création, de réalisation, d'exploitation de l'œuvre ou du répertoire et de sa promotion).

Ainsi, le développement du projet artistique devra se traduire par une définition d'objectifs et une mobilisation de moyens et d'actions à mettre en œuvre pour la réalisation du projet.

Ainsi, l'aide peut intervenir sur l'une et/ou l'autre des actions suivantes :

- Production musicale – enregistrement.
- Production spectacle – diffusion.
- Action spécifique.

Au total, ce sont **28 projets** qui ont été aidés pour un financement de 200 000 €.

### **L'accès à l'information**

#### **Les Points Informations Musiques**

L'accès à l'information est un élément essentiel dans la structuration du secteur des musiques actuelles : mettre à disposition une information efficace permet d'encourager et d'accompagner les projets artistiques et les actions culturelles. L'objectif de la Région est d'aider à la mise en place de "Points Informations Musiques" (PIM). Ces structures ont pour mission de proposer à tous les publics (musiciens professionnels et amateurs, porteurs de projet, techniciens, responsables de structures ...), un service d'information et de conseil spécialisé "musiques actuelles" dans les domaines de la création, de la relation avec le public et de la formation.

#### **Les PIM de la Région :**

04	CAFE PROVISOIRE (MJC MANOSQUE)	MANOSQUE
13	AGESCA (ACTIONS GLOBALES D'ENSEIGNEMENT ET DE SOUTIEN CULTUREL ET ARTISTIQUE)	MARSEILLE
84	LE GRENIER A SONS	CAVAILLON



## Le développement des pratiques musicales

### **Les Espaces Régionaux de Répétition**

Le développement des pratiques artistiques et la définition d'actions en faveur des jeunes sont deux aspects des politiques culturelles qui trouvent un intérêt commun dans l'ouverture de locaux de répétition. Outre le cadre des grandes métropoles de la région, l'offre de locaux de répétition est un enjeu réel du développement local et de la nécessité de l'accès à la culture pour tous.

**Les Espaces Régionaux de Répétition (E.R.R.),** label mis en place par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont pour principale vocation l'accès à une pratique musicale autonome et l'accompagnement de la répétition grâce à des locaux appropriés et à un encadrement professionnel.

Le projet des Espaces de répétition repose sur l'accueil des publics, quel que soit leur niveau de compétence artistique et quelle que soit l'esthétique musicale (rock, jazz, hip hop, musiques électroniques, musiques traditionnelles, chanson, etc.).

Entre 2003 et 2005, 12 structures ont reçu le label ERR de la Région Paca et 10 ont reçu une aide ponctuelle d'équipement de locaux de répétition.

### **Les lieux labellisés ERR sont :**

04	CAFE PROVISIOIRE (MJC MANOSQUE)	MANOSQUE
04	CITA DEL ROCK	SISTERON
05	MJC du BRIANÇONNAIS	BRIANÇON
05	CENTRE ARTISTIQUE IMPULSE	GAP
06	ESPACE CULTUREL ALTITUDE 500	GRASSE
13	MJC JACQUES PREVERT	AIX-EN-PROVENCE
13	FORUM DES JEUNES ET DE LA CULTURE	BERRE L'ETANG
83	TANDEM	TOULON
83	VILLE DE HYERES (BIJ)	HYERES
83	ACDC	FREJUS
84	DES DEUX MAINS / LES PASSAGERS DU ZINC	AVIGNON
84	LE GRENIER A SONS	CAVAILLON

### **Aide aux tremplins jeunes**

Les tremplins favorisent la pratique et la diffusion des jeunes amateurs ainsi que la mise en réseau des opérateurs. La Région soutient les tremplins découvertes dans une perspective de fédération, de coordination et de maillage du territoire.

Les tremplins soutenus pas la Région organisent la circulation et la diffusion de jeunes musiciens amateurs sur l'ensemble du territoire régional

VA JOUER AILLEURS (MJC DU BRIANCONNAIS°)	Tremplin organisé par plusieurs opérateurs sur 4 départements
CLASS'ROCK LE TREMLIN DES BAHUT (AIX QUI)	Tremplin destiné à tous les lycéens de la Région
TREMLIN JAZZ	Tremplin européen de jazz organisé en AVIGNON



## Aide aux réseaux

Un des objectifs essentiels du Plan Régional Musiques Actuelles est la structuration du secteur musiques actuelles en Région et le maillage territorial. Ainsi les réseaux qui mutualisent des moyens, permettent une réflexion commune, apportent un accompagnement en faveur de différents publics, constituent un élément important de cette structuration.

### L'aide à l'emploi et à la formation

#### La création de poste d'Agent de Développement Artistique et Culturel (ADAC)

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur développe des actions en faveur de l'emploi dans le secteur culturel. Elle soutient ainsi les initiatives génératrices d'emplois destinés à mieux communiquer et diffuser la création artistique. Le secteur des musiques actuelles, comme tous les autres secteurs culturels, peut bénéficier d'une aide à l'emploi dégressive sur 3 années afin de recruter des agents dont la mission est de développer les fonctions "communication", "rapport au public", "diffusion" et "gestion" des entreprises culturelles régionales de création et de diffusion.

#### Le soutien à la formation

La Région souhaite développer des relations particulières avec les organismes de formation culturelle qui ont un rôle important à jouer pour répondre aux attentes des publics dans une perspective d'élévation du niveau de qualification et d'une meilleure insertion professionnelle. La Région entend ainsi proposer à ces organismes de formation, véritables pôles d'excellence, des relations permettant de répondre aux enjeux primordiaux du développement des activités culturelles et de la qualification professionnelle des hommes et des femmes du secteur.

La Région soutient l'activité de **3 centres de formation spécialisés musiques actuelles** :

- l'Institut Musical de Formation Professionnelle à Salon de Provence qui forme des techniciens du spectacle,
- IMPULSE à Gap et PROMUSICA au Thor. Qui mettent en place des formations musicales pour des publics qui se destinent à une pratique amateur ou professionnelle des musiques actuelles.

### La prévention des risques auditifs

Initiée par la Région et menée par la Régie culturelle régionale depuis 2002, l'opération « Trop puissant » prend la forme d'une animation-concert dans les lycées et les lieux de diffusion de la Région. Des groupes de musiciens, en collaboration avec des professionnels de l'acoustique et de la prévention, sensibilisent les jeunes aux risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées.



## La Régie Culturelle Régionale

*Réalise et coordonne l'opération « Trop Puissant »*

La REGIE concourt à la mise en œuvre de la politique culturelle de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ses interventions concernent l'ensemble des champs artistiques : spectacle vivant, arts plastiques, livre et lecture, patrimoine, audiovisuel...

### Outil de développement culturel

La REGIE contribue à renforcer les compétences des opérateurs culturels : amateurs, professionnels, collectivités et propose :

- du conseil : évaluation des besoins, élaboration de cahier des charges, pour l'aménagement d'équipements ou l'organisation de manifestations
- un parc de matériel : son, lumière, podiums, gradins...

Outil d'aménagement du territoire et de recherche de nouveaux publics

La REGIE participe à une meilleure répartition géographique et sociale des propositions artistiques par l'organisation de :

- Tournées en liaison principalement avec les Pôles régionaux de développement culturel, labellisés par la Région – organisation de la tournée « Trop Puissant ! »
- Résidences d'orchestres régionaux dans les communes à l'écart de l'offre culturelle,
- Opérations spécifiques en direction des pratiques amateurs et d'une cible prioritaire : les lycéens, public et artistes de demain.

### Outil de valorisation

La REGIE assure la promotion des acteurs culturels régionaux et des politiques régionales par :

- Des publications :
  - les Carnets : musiques actuelles, métiers de la culture.
  - les Guides techniques : ABC de la sécurité dans les lieux de spectacle
  - agenda culturel destiné au grand public : Terre de Festival
- Une présence sur les manifestations professionnelles

Représentation de la Région dans les grands rendez-vous nationaux ou internationaux : salons, marchés, festivals...

Participation au Forum des Musiques actuelles organisé par l'association Tandem les 26 et 27 septembre 2003.

- Un repérage des artistes régionaux
  - par la mise en place de rencontres régionales, plateaux de la scène artistique en région,
  - par l'organisation des Conseils Artistique à la Création de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### Contact :

Régie Culturelle Régionale  
Carrefour de la Malle CD 60D  
13 320 Bouc-Bel-Air  
Tél. 04 42 94 92 00  
Fax : 04 42 94 95 79  
[contact@laregie-paca.com](mailto:contact@laregie-paca.com)



# Les partenaires de l'opération



Enseignement agricole  
*Formations grandeur nature*



Direct  
Contact : Chri



ices - Service de Presse  
04 88 73 64 04 / 06 23 41 05 28  
gionpaca.fr

# L'académie d'Aix-Marseille

a relayé l'opération au sein des établissements sur deux axes forts :

- Action prévention santé : prévention des risques auditifs
- Action culturelle : sensibilisation aux musiques actuelles

## La prévention fait partie intégrante de la mission éducative de l'école

La santé des élèves constitue un enjeu d'importance pour l'école.

Son incidence est essentielle sur les apprentissages et la réussite scolaire, sur l'éducation au respect de soi et des autres, sur la formation du futur citoyen et du futur adulte.

Son rôle est prépondérant en matière de réduction des inégalités et de prévention de toutes les formes de violence.

L'académie d'Aix-Marseille, grâce à divers dispositifs notamment les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), s'est engagée dans cette démarche de prévention centrée sur l'élève. Les actions santé engagées ont pour but de proposer aux élèves les moyens de s'approprier les données essentielles leur permettant d'effectuer des choix pour eux-mêmes et pour les autres et de développer leur esprit critique et leur esprit de responsabilité.

Il s'agit de créer un environnement susceptible d'aider l'élève à forger sa personnalité, à trouver son équilibre et son bien-être, au-delà de la réussite scolaire.

Le travail en réseau est primordial et doit impliquer différents acteurs. L'éducation à la santé doit être l'affaire de tous au sein de la communauté éducative en associant les familles et les partenaires extérieurs.

L'opération « Trop puissant » est un exemple supplémentaire de l'engagement actif de l'académie d'Aix-Marseille dans cette démarche de prévention dans des domaines très divers.

## L'action culturelle

Les musiques amplifiées constituent, par la pratique ou l'écoute, la première pratique culturelle des jeunes. Les hauts niveaux sonores, et les temps d'écoute de plus en plus long peuvent provoquer des lésions irréversibles sur l'appareil auditif. L'objectif de cette opération régionale est donc de :

- sensibiliser les lycéens aux risques somatiques et psychiques liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées et à l'exposition aux décibels ;
- amener les jeunes à adopter des comportements visant à une meilleure gestion sonore et une meilleure pratique musicale au quotidien.

Il est donc naturel que l'action culturelle s'associe à cette démarche de prévention et contribue à l'évolution de cette opération :

- en proposant une formation d'accompagnement des personnels engagés dans l'opération sur les risques et traumatismes auditifs ;
- en développant l'axe « sensibilisation aux musiques actuelles » présentée par l'opération ;
- en encourageant l'ancrage de cette opération dans un projet large et transversal mis en œuvre dans l'établissement.

## Contact :

Laurence Decugis - Chargée de communication

Cabinet du Recteur Tél. 04 42 91 71 10





MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## L'académie de Nice a relayé l'opération « Trop puissant » au sein des établissements

Le rectorat de l'académie de Nice est partenaire de l'opération « Trop puissant » depuis son origine. Il s'agit d'une opération de prévention des risques auditifs liés à l'écoute de musiques amplifiées et plus généralement à l'exposition prolongée à des sons trop élevés. A ce titre, l'opération « Trop puissant » fait écho aux préconisations du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative en matière de prévention des conduites à risque.

En 2009-2010, 17 lycées publics et privés se sont investis dans ce dispositif, ce qui porte à 1026 le nombre d'élèves bénéficiaires.

Le lycée constitue une période privilégiée pour la prévention des conduites à risque chez les jeunes. C'est à cet âge qu'ils développent à la fois la conscience des risques auditifs qu'ils peuvent encourir, et les conduites qui favorisent ces risques (usage des MP3, sorties en boîtes de nuit, concerts...). Pour certains élèves, c'est aussi l'âge d'entrée dans des formations professionnelles qui les exposent à des niveaux sonores qui requièrent une prévention renforcée.

C'est pourquoi l'académie de Nice et la Région Provence Alpes Côte d'Azur se sont associées dans la conduite d'une véritable politique de prévention, nécessitant une approche éducative globale. Le projet « Trop puissant » consiste à donner aux élèves les connaissances fondamentales pour comprendre le fonctionnement du son, de l'oreille et de l'ouïe. Il leur permet ainsi de réaliser qu'en ce domaine toute lésion est irréversible, et qu'il existe des moyens de prévention et de protection (écoute de musique plus faiblement amplifiée, bouchons d'oreille...).

L'originalité du dispositif consiste à permettre aux élèves d'expérimenter directement ces connaissances en participant à des animations-concerts. Celles-ci ont l'intérêt d'associer à la démarche pédagogique une dimension de spectacle « grandeur nature », qui rend immédiatement sensibles les connaissances théoriques.





L'URAPEDA PACA est un des partenaires de l'Opération TROP PUISSANT 2009/2010. Elle apporte son expertise en matière d'audition ainsi que d'animation pédagogique.

### **Présentation de l'association**

L'URAPEDA est un groupement d'associations de parents d'enfants sourds ou malentendants rassemblées pour créer et gérer tous les dispositifs nécessaires à leurs enfants jeunes ou adultes. A ce jour, 8 associations départementales de parents adhèrent à l'URAPEDA.

### **Les services pour enfants, jeunes et adultes**

Créée en 1990, l'URAPEDA PACA gère :

Secteur enfance : 4 services médico-sociaux de scolarisation et d'éducation précoce

Secteur jeunes et adultes : 1 service de prestations et 4 services médico-sociaux d'accompagnement dans le cadre d'un accès à une vie sociale, citoyenne et professionnelle

### **Les professionnels de la surdité**

Médecins ORL-phonaire, orthophonistes, psychologues, assistants sociaux, interfaces pédagogiques et de communication, interprètes en LSF (Langue des Signes Française) et codeurs, tous spécialistes de la surdité, composent les équipes des différents services.

### **Sensibiliser, prévenir et informer**

Parce que mieux vivre sa surdité passe d'abord par le regard de l'autre, la sensibilisation et la prévention sont les garants d'une intégration réussie pour les personnes sourdes et malentendantes.

Au regard des conséquences des risques auditifs liés aux traumatismes sonores, l'URAPEDA s'engage de plus en plus dans des actions de prévention.

En effet, le nombre de bénéficiaires pris en charge dans ses services suite à un traumatisme sonore qu'il soit d'origine accidentel ou professionnel croit de manière alarmante.

Toutes les conséquences liées à une déficience auditive sont encore trop mal connues et/ou sous-estimées : faire le deuil de son audition, apprendre à communiquer autrement, informer et sensibiliser son entourage, aménager son poste de travail ou entamer des démarches de réorientation professionnelle...

Parce que certains traumatismes sonores peuvent être évités en sachant se protéger, l'URAPEDA a choisi de rejoindre l'opération « TROP PUISSANT » qui cible un public jeune et les futurs professionnels de métiers à risques pour leur capital auditif.

**Contact presse** : Sébastien Christian

Tél : 06.58.06.84.28 Email : [sebastien.christian@urapeda-paca.org](mailto:sebastien.christian@urapeda-paca.org)

Siège Administratif URAPEDA PACA Corse : 375 rue mayor de Montricher 13854 Aix en Provence cedex 3

Tél : 04.86.13.21.00/ Fax : 04.42.58.46.57 /Site internet : [www.urapeda-paca.org](http://www.urapeda-paca.org)



## Mission de l'Arcade en faveur des musiques actuelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur

*Propose et sélectionne les groupes*

L'Arcade -Agence régionale des arts du spectacle- est missionnée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des affaires culturelles) pour soutenir et développer les différents secteurs de la musique, de la danse, du théâtre, des arts de la rue et des arts du cirque en Provence-Alpes-Côte d'Azur : information - orientation ; analyse et observation ; promotion et accompagnement artistique ; concertation professionnelle ; formation professionnelle continue au management des arts du spectacle.

### Quelques exemples d'actions menées par le Pôle régional musiques actuelles de l'Arcade :

- \* **Rendez-vous personnalisés** aux porteurs de projets (artistes, labels, salles, festivals, organisation de manifestations culturelles, étudiants...)
- \* **Programme ZOOM** : journée d'information professionnelle sur des thématiques d'actualité
- \* **Site internet** : un portail dédié au spectacle, des pages thématiques sur les musiques actuelles, des services (offres d'emploi, agenda des concerts, annuaire régional des opérateurs...) et une « **E-Lettre** » mensuelle, permettant de relayer les actualités de la région.
- \* **Etudes-analyses** : réalisation d'une enquête sur la filière de la production musicale en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, réalisation d'une grille de suivi LINEA sur les lieux de diffusion musiques actuelles conventionnés.
- \* **Formation professionnelle** : Organisation de stages spécifiques au secteur des musiques actuelles (Le management d'artiste ; Edition et droits d'auteurs...)
- \* **Édition d'une compilation des Artistes CAC 2010** à paraître en janvier 2011.
- \* **Promotion et valorisation des artistes** au travers de différents outils dont la Pacabox « **www.pacabox.com** » : plateforme multimédia de valorisation des artistes sur Internet, organisation de plateau d'artistes à l'occasion du Midem, Marsatac et l'organisation de l'opération **Région In Live**, plateau artistique interrégional lors du Midem à Cannes.
- \* **Trop Puissant** : sélection des artistes participant au projet.

### Contact : Pôle Régional Musiques Actuelles

6 Place Barthélemy Niollon  
CS 30759  
13 617 Aix-en-Provence cedex 1  
Tel : 04 42 21 78 00  
prma@arcade-paca.com  
www.arcade-paca.com



L'objectif de l'ARDIR PACA se décline en cinq points :

\*Présenter au plan régional l'ensemble des Directrices et Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis adhérentes, plus particulièrement auprès de :  
Conseil Régional – DRTEFP - Rectorat - Consulaire

\*S'associer concrètement à toute discussion, étude, réunion ou échange avec tous les interlocuteurs concernés au plan régional par toutes les formations professionnelles, alternées ou continues, antérieures, postérieures ou concomitantes à l'apprentissage

\*Informer les instances régionales des questions générales concernant la formation professionnelle alternée et en particulier l'apprentissage

\*Développer la solidarité entre les membres des Associations Régionales fédérées

\*Adhérer à la fédération Nationale des Directeurs de CFA qui compte 17 Associations régionales et représente :

- Plus de 500 Directrices et Directeurs de CFA
- Plus de 300 000 apprenti(e)s
- Sur des formations de Cap jusqu'à des formations d'ingénieurs
- Sur l'ensemble des métiers
- Et assurant une large représentation des organismes gestionnaires

**Monsieur Jean ARMAND**

Président de l'ARDIR P A C A

CFA René Villeneuve

15 rue Maldonat

04000 DIGNE LES BAINS

04 92 30 90 80

[j.armand@cm-04.fr](mailto:j.armand@cm-04.fr)





## « Trop Puissant », du côté des lycées agricoles. . .

Plate-forme d'animation, de gestion et d'information au service des établissements de l'enseignement agricole en région Provence Alpes Côte d'Azur, le Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique (CRIPT PACA) fédère - le plus souvent en réseaux - des activités de développement, des actions de communication, de coopération internationale, d'éducation socioculturelle et d'insertion sociale et professionnelle, sur l'ensemble du territoire régional.

Mandaté par le Service Régional de la Formation et du Développement de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, le CRIPT apporte régulièrement son concours aux actions de prévention conduites par la Région PACA.

Singulièrement, la tournée régionale des animations concerts de « Trop puissant » conjugue des préoccupations de prévention santé pour les jeunes, pédagogiques et culturelles.

L'année passée, sept établissements d'enseignement agricole ont participé à l'opération. Agnès DECHY, professeur d'éducation socioculturelle à Marseille et chargée de mission régionale action culturelle, développement du territoire et insertion au CRIPT PACA, se félicite de « permettre, de surcroît, à une centaine d'élèves par concert-animation, de découvrir des salles de diffusion culturelles de proximité, d'échanger librement avec des musiciens professionnels tout en appréciant un véritable spectacle. »



SRFE PACA

CRIPT PACA

Contact courriel : [agnes.dechy@educagri.fr](mailto:agnes.dechy@educagri.fr)

132, Bd de Paris

13003 MARSEILLE

Tél : 04 13 59 36 00

Fax : 04 13 59 36 32

